

- **L'analyse des équipements de la voirie**

### **INTRODUCTION :**

L'équipement de la voirie urbaine est un ensemble d'éléments qui commence par l'infrastructure elle-même et se termine par les supports qui l'animent.

L'équipement de voirie joue un double rôle.

- la fois un rôle de **sécurité** (éclairage, barrières de sécurité, signalisation), d'information (jalonnement, affichage), de localisation et mémorisation des structures de la ville ainsi que de la trame urbaine
- **d'agrément urbain** où il contribue à créer cette dynamique urbaine, par sa disposition, son organisation et sa structure.

Les équipements de la voirie sont divers. On en rencontre :

- **la signalisation et le jalonnement**
- **l'éclairage public**
- **la signalétique**
- **le mobilier urbain**
- **les trottoirs.**

### **1 - SIGNALISATION ET JALONNEMENT**

La signalisation tout comme le jalonnement, sont considérés comme étant le dernier maillon du système circulatoire. En effet, une belle lecture de la voirie et des carrefours et une connaissance parfaite de la ville à travers ses places et ses équipements

## 1.2 Signalisation

La signalisation routière, bien qu'universelle, régit le fonctionnement de différentes organisations sociales. Elle a pour mission :

- ✓ de rendre plus sûre et plus facile la circulation routière ;
- ✓ d'indiquer ou de rappeler diverses prescriptions de police ;
- ✓ de donner des informations à l'utilisateur.

En matière de signalisation, on distingue deux types : la signalisation verticale et la signalisation horizontale ou marquage routier.

### ***a. Signalisation verticale***

Un panneau de signalisation est un objet qui transmet un message visuel grâce à son emplacement, sa forme, sa couleur ou son type, et parfois au moyen de symboles ou de caractères alphanumériques. C'est un moyen de communication entre les différents usagers qu'ils soient du même mode ou de différents modes utilisant la voie publique.



## ***b. Signalisation horizontale (marquage routier)***

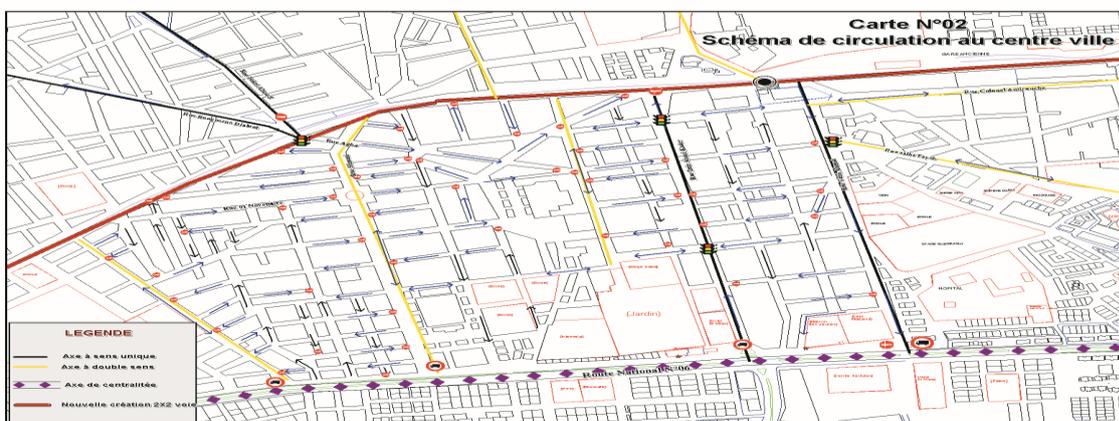
Le marquage routier est une autre forme de signalisation. Sa mission principale est d'assurer le guidage aux usagers, de leur donner certaines prescriptions et de les aider dans certaines manœuvres particulières.



## ***c. Signalisation impropre***

Un panneau de signalisation représente le lien entre la voie et son utilisateur. C'est le langage de la route. C'est à partir d'un panneau de signalisation qu'on peut lire et comprendre la route,

Un panneau de signalisation est l'habit de la voie. Bien conçu, bien choisi et implanté à l'endroit voulu, apporte un gain en sécurité. Mal choisi et mal implanté, il représente l'insécurité et l'incompréhension de la part des usagers.



## **2 . Jalonement**

Afin de mieux comprendre la ville dans ses structures et de pouvoir identifier ses équipements urbains d'une manière aisée, la ville dispose de son propre système d'information : le jalonement.

Dans ses déplacements, l'automobiliste soumis à de multiples sollicitations, doit d'abord trouver son chemin pour arriver à destination. Si ce chemin n'est pas connu, il ne peut pas toujours repérer les messages suffisamment tôt, surtout si ceux-ci sont peu visibles et difficilement lisibles.

Sous l'angle de la sécurité, les risques d'accidents qui en résultent sont évidents : demi-tours brusques, manœuvres inattendues, freinages tardifs, inattention vis-à-vis des autres usagers lors des traversées de piétons.



### **2.1. ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage public joue un rôle moteur dans la réduction des accidents de la voirie, notamment en ce qui concerne le trafic nocturne.

Il est utile de rappeler que l'éclairage public est une composition entre électricité (fils), optique (luminaires) et mécanique (support métallique). Cette composition doit jouer deux rôles indissociables : l'éclairage en général et la mise en valeur de sites et monuments spécifiques pendant la période

nocturne, et l'insertion dans le cadre du paysage urbain, afin de l'agr er dans la p riode diurne.

## **2.2 SIGNALETIQUE**

La lecture du r seau et de la ville est l'un des param tres fondamentaux qui constituent la politique locale de pr vention routi re. D'ailleurs, la signal tique fait partie int grante des  l ments trait s dans les plans communaux de s curit .

La notion de signal tique qui n'a aucune relation avec la signalisation et le jalonnement, ne renvoie aux diff rentes installations d'information et de communication utilis e au niveau de la ville.



L'absence presque totale des plaques de rues sur le r seau viaire rend difficile la connaissance de la ville. Cette situation nous a contraints d'identifier les voies du r seau en se basant sur la hi rarchisation. Une ville doit n cessairement s'identifier par ses avenues, ses boulevards et ses rues. Les cit s et quartiers doivent aussi  tre signal s. Les recommandations du plan de circulation traiteront cet aspect fondamental

### **3. MOBILIER URBAIN**

Le mobilier urbain, considéré généralement comme étant un élément de décoration, est au contraire d'une importance capitale en matière d'adaptation des comportements, de formation, d'éducation sociale, et surtout de sécurité des usagers, qu'ils soient piétons ou motorisés. D'une manière générale, le mobilier urbain comprend les éléments suivants :

- l'éclairage public ;
- les abris bus ;
- les boîtes aux lettres des P et T ;
- les cabines téléphoniques ;
- les corbeilles à papier ;
- les panneaux d'affichage ;
- les bacs à fleurs ;
- les bancs.

### **4. TROTTOIRS**

Le trottoir est incontestablement l'élément de distinction entre la voirie urbaine et les routes de rase campagne. La ville se démarque par ses trottoirs en raison de l'activité piétonnière dont elle est la protectrice, comparativement à la rase campagne, où les déplacements piétons sont quasi inexistantes.